

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente janvier à 10 heures, les membres du Conseil Municipal de Morsang Sur Seine, légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de M. Olivier PERRIN, Maire.

Conseillers présents : Sophie BRATIGNY, Christelle PERRODIN, Elisabeth ABREU, Olivier PERRIN, Arnaud MARIN, Frédéric LANDRIEU, Sébastien PICOT, Aymeric TOURNAY, Thierry GAUTTIER, Claude POUGES

Conseillère représentée : Samantha LEMAIRE (donne pouvoir à Claude POUGES)

Conseillers excusés : Pascale BOISSARD, Marie-Anne RIGAL, Martine BOUTEILLER, Stéphane COLLIN

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth ABREU

POINT N°1 – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS INTERMINISTERIEL POUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) – VIDEOPROTECTION :

M. le Maire rappelle à l'assemblée la volonté de la Commune de changer le système de vidéoprotection qui présente des dysfonctionnements.

Pour l'acquisition d'un nouveau système, la Commune peut demander une subvention au titre du Fonds Interministériels pour la Prévention de la Délinquance (FIPD) auprès de l'Etat. Le financement varie entre 20 % et 50 %.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil :

- Approuve l'installation d'un système de vidéoprotection
- Approuve le montant prévisionnel et le financement qui se décompose comme suit :

Achat et pose du système :	239.941,45 € HT
Subvention de l'Etat au titre du FIPD (50 %) :	119.970,00 €
Part restant à la charge de la Commune :	119.971,45 € HT
- Sollicite donc la somme de 119.970 € au titre du FIPD
- Autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention pour cette opération auprès de l'Etat.

POINT N°2 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION LES VOIX DE ROUGEAU :

M. PERRIN informe les conseillers de la demande de la Présidente de l'association Les voix de Rougeau de Saintry-Sur-Seine (chorale) d'obtenir une aide de la part de la Commune pour pallier aux difficultés financières qu'elle rencontre en cette période de crise sanitaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil donne son accord pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 euros à cette association.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 5 mars 2021 à 20 heures.

La séance est levée à 11 heures.